

 Health Santé Canada Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Manuel de référence de la sécurité des produits</b>  <b>Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page M01.2-1	Effective En vigueur  2003-06-24
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre Partie B : Section des méthodes d'essai, méthode M-01.2 <b>MÉTHODES D'ANALYSE DES DANGERS MÉCANIQUES DES JOUETS</b> <b>- USAGE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE DES POUPÉES ET DES JOUETS EN PELUCHE</b>			Amendment number- Numéro de la modification  30

## 1 PORTÉE

- 1.1 Cette méthode contient une marche à suivre pour effectuer l'essai d'usage raisonnablement prévisible sur les poupées et les jouets en peluche, tel que prévu à l'article 14 de la partie II de l'annexe I de la *Loi sur les produits dangereux* (LPD), afin de déterminer s'ils répondent aux exigences précisées dans le *Règlement sur les produits dangereux* (jouets). Cette méthode a pour objet de déterminer si les yeux ou le nez sont fixés solidement au jouet afin d'empêcher qu'un enfant soit blessé par des petites pièces, des rebords acérés ou des pointes aiguës. Comme les valeurs numériques des mesures de rendement sont fondées sur des exigences réglementaires, les tolérances de ces valeurs ont été choisies pour qu'aucun paramètre d'essai ne soit appliqué au produit donnant lieu à une condition plus sévère que celle précisée dans le règlement.

## 2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- 2.1 *La Loi sur les produits dangereux* (LPD).
- 2.2 *Le Règlement sur les produits dangereux* (jouets), ci-après nommé le Règlement.
- 2.3 Méthode d'essai M00.1 (Méthodes d'analyse des dangers mécaniques - Petites pièces), Livre 5.
- 2.4 Méthode d'essai M00.2 (Méthodes d'analyse des dangers mécaniques - Rebords acérés), Livre 5.
- 2.5 Méthode d'essai M00.3 (Méthodes d'analyse des dangers mécaniques - Pointes aiguës), Livre 5.
- 2.6 Rapport de projet 2002-0715 du LSP; Nouvelle méthode : *TEST PROCEDURES TO DETERMINE THE MECHANICAL HAZARDS OF TOYS -REASONABLE FORESEEABLE USE OF DOLLS AND PLUSH TOYS-*
- 2.7 *General Guidelines for Evaluating and Expressing the Uncertainty of Accredited Laboratories' Measurement Results*, document de référence 5 du CLAS, mai 1999.

## 3 ÉCHANTILLONNAGE

- 3.1 La procédure d'essai doit être effectuée sur tous les échantillons fournis ou reçus.

## 4 APPAREILS

- 4.1 Un gabarit d'essai constitué d'une plaque horizontale rigide ayant des ouvertures de  $25,4 \pm 0,5$  mm et de  $38,1 \text{ mm} \pm 0,5$  mm de diamètre, comme illustré à la figure 1.

 Health Santé Canada Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Manuel de référence de la sécurité des produits</b>  <b>Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page M01.2-2	Effective En vigueur 2003-06-24
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre Partie B : Section des méthodes d'essai, méthode M-01.2 <b>MÉTHODES D'ANALYSE DES DANGERS MÉCANIQUES DES JOUETS</b> <b>- USAGE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE DES POUPÉES ET DES JOUETS EN PELUCHE</b>			Amendment number- Numéro de la modification 30

- 4.2 Un pied à coulisse, ou un autre appareil de mesure convenable, ayant une précision de 0,05 mm.
- 4.3 Un crochet pour saisir les yeux ou le nez sans les endommager.
- 4.4 Un poids d'essai de 9,072 kg (+ 0,000 kg, - 0,091 kg).
- 4.5 Un cylindre pour petites pièces (cylindre droit tronqué).
- 4.6 Un chronomètre d'une précision de 0,1 seconde.

## 5 MÉTHODE D'ESSAI

### 5.1 ESSAI DE TRACTION DES YEUX ET DU NEZ :

#### 5.1.1 Marche à suivre

5.1.1.1 Cet essai doit être effectué si les yeux ou le nez ne sont pas fabriqués entièrement à partir de matériaux mous, et la dimension la plus courte de l'oeil ou du nez (vue d'en face) à travers son point central est inférieur à 32 mm.

5.1.1.2 Si cette dimension (5.1.1.1) est inférieure ou égale à 32 mm, essayer de fixer le crochet à l'oeil ou au nez sans les endommager.

5.1.1.3 S'il est possible de fixer le crochet, essayer de le faire passer par le trou de 25,4 mm de diamètre. S'il n'y a pas suffisamment d'espace pour faire passer l'oeil ou le nez fixé au crochet par le trou de 25,4 mm de diamètre, faire passer l'oeil ou le nez et le crochet par le trou de 38,1 mm de diamètre.

5.1.1.4 Fixer le poids de 9,072 kg au crochet, relâcher graduellement le poids sur une période d'environ 5 secondes et le laisser suspendu librement pendant 5 minutes.

#### 5.1.2 Résultats

##### 5.1.2.1 Noter les observations suivantes :

- i) Si les yeux ou le nez sont fabriqués entièrement à partir de matériaux mous.
- ii) Noter pour chaque oeil ou nez qui n'est pas fabriqué entièrement à partir de matériaux mous identifiés à l'étape i) :
  - a) La dimension de l'oeil ou du nez.

 Health Santé Canada Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Manuel de référence de la sécurité des produits</b>  <b>Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page M01.2-3	Effective En vigueur  2003-06-24
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre Partie B : Section des méthodes d'essai, méthode M-01.2 <b>MÉTHODES D'ANALYSE DES DANGERS MÉCANIQUES DES JOUETS</b> <b>- USAGE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE DES POUPÉES ET DES JOUETS EN PELUCHE</b>		Amendment number- Numéro de la modification  30	

- b) Si on a pu fixer le crochet à l'oeil ou au nez.
- c) Par quelle ouverture du gabarit a-t-on pu faire passer le crochet.
- d) Si les yeux ou le nez se sont détachés, et, dans ce cas, de quel échantillon se sont-ils détachés, ainsi que le temps pendant lequel le poids est resté suspendu avant que l'oeil ou le nez se détachent.

## 5.2 PETITES PIÈCES, REBORDS ACÉRÉS ET POINTES AIGUËS :

### 5.2.1 Marche à suivre

5.2.1.1 Déterminer s'il est possible de renfermer complètement l'oeil ou le nez qui s'est détaché du jouet dans le cylindre pour petites pièces. Noter aussi s'ils ont des pointes aiguës ou des rebords acérés. Se reporter aux méthodes d'essai M00.1, M00.2 et M00.3 pour les méthodes d'analyse des petites pièces, des rebords acérés et des pointes aiguës.

## 6 PROCÉDURES D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ ET DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

6.1 S'assurer que tous les instruments de mesure fonctionnent et sont étalonnés de manière à pouvoir tracer leur étalonnage à des étalons nationaux ou internationaux.

6.2 Les essais et les résultats obtenus selon cette méthode comprennent l'incertitude attribuable à :

- i) l'incertitude de tous les étalonnages effectués par un laboratoire accrédité des appareils précisés et utilisés dans la présente méthode;
- ii) l'incertitude normalisée ou l'écart type d'une série de mesures répétées, effectuées à l'aide du dynamomètre (documentés dans le classeur d'enregistrement du matériel);
- iii) un facteur de couverture ( $k = 2$ ) servant à exprimer une incertitude élargie ( $U = k u_c$ , où  $u_c$  est l'incertitude normalisée combinée) pour un niveau de confiance d'approximativement 95 %, en présumant une distribution normale (Source : *General Guidelines for Evaluating and Expressing the Uncertainty of Accredited Laboratories' Measurement Results*, document de référence 5 du CLAS, mai 1999).

6.3 Les incertitudes majeures de cette méthode sont attribuables aux facteurs suivants :

- i) les variations de l'utilisation de la méthode d'essai attribuable au personnel responsable d'effectuer les essais;

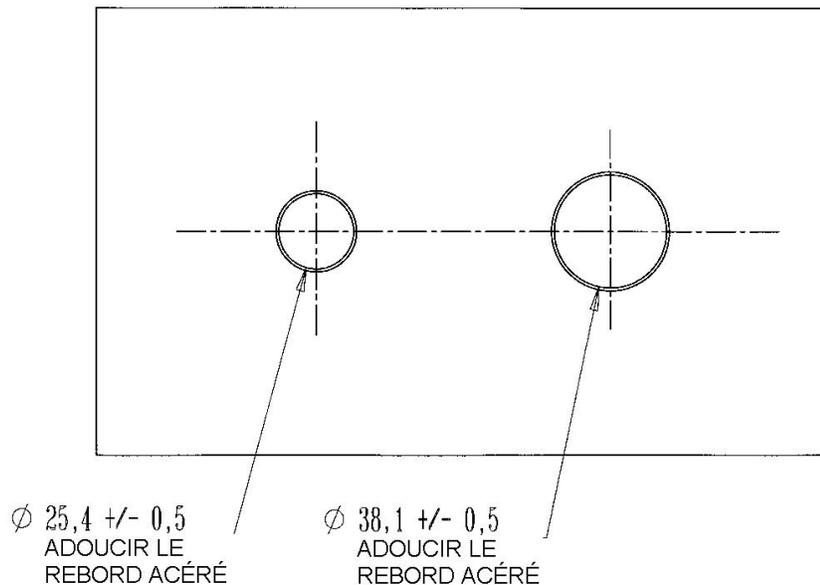
 Health Santé Canada Canada	Title of publication-Titre de la publication	Page	Effective En vigueur
	<b>Manuel de référence de la sécurité des produits</b>  <b>Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	M01.2-4	2003-06-24
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre			Amendment number- Numéro de la modification
Partie B : Section des méthodes d'essai, méthode M-01.2 <b>MÉTHODES D'ANALYSE DES DANGERS MÉCANIQUES DES JOUETS</b> <b>- USAGE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE DES POUPÉES ET DES JOUETS EN PELUCHE</b>			30

- ii) l'incertitude attribuable aux instruments de mesure et aux poids;
- iii) la variation des échantillons utilisés pour effectuer l'essai.

## 7 RAPPORT D'ESSAI

7.1 Le rapport d'essai doit contenir l'information suivante :

- 7.1.1 Une description du produit, incluant (lorsque disponible) la marque, le style, le pays d'origine, une photo, le CUP et d'autres renseignements pertinents.
- 7.1.2 Le nombre d'échantillons analysés.
- 7.1.3 Les résultats des essais (effectués dans la séquence présentée à la section 5 de la présente méthode), incluant les détails particuliers concernant tout cas de non-conformité ou problème potentiel observé.
- 7.1.4 Le nom et la signature de l'analyste, ainsi que les noms et signatures des examinateurs.



Remarque : Toutes les dimensions sont en mm, les trous doivent être séparés d'au moins 40 mm et situés à au moins 40 mm des bords de la plaque.

Figure 1 : Gabarit d'essai